

Rapport public Parcoursup session 2024

GRETA-CFA Yvon Bourges Dinard - BTS - Services - Management en hôtellerie restauration - en apprentissage

Les données de la formation

Données de la procédure calculées le mardi 01 octobre 2024.

GRETA-CFA Yvon Bourges Dinard - BTS - Services - Management en hôtellerie restauration - en apprentissage (40434)

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de contrats saisis
GRETA-CFA Yvon Bourges Dinard - BTS - Services - Management en hôtellerie restauration - en apprentissage (40434)	Jury par défaut	Tous les candidats	12	87	6

Les critères utilisés en 2024

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	résultats scolaires	bulletins, fiche avenir	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	compétences de communication écrite et orale	bulletins, fiche avenir, projet personnel, scolarité	Très important
Savoir-être	Autonomie et codes professionnels	fiche avenir, projet personnel	Très important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Intérêt pour la filière Hôtellerie-restauration	activités et centres d'intérêt, projet personnel	Très important
	connaissances en économie-gestion	fiche avenir et bulletins	Très important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	engagement	activités et centres d'intérêt	Complémentaire

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?

Les notes obtenues dans une ou plusieurs EDS spécifiques sont prises en compte dans l'évaluation du dossier.

Le poids dans l'examen des candidatures donné aux résultats académiques dans certains EDS :

Est équivalent à celui donné à l'ensemble des autres matières.

Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?

Série STHR

- Economie et gestion hôtelière (EDS)
- Enseignement scientifique alimentation - environnement (EDS)
- Sciences et technologies culinaires et des services (EDS)
- Sciences et Technologies culinaires et services-ESAE (EDS)

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Les commissions d'examen des vœux réunies ont analysé les dossiers en prenant en compte les éléments suivants :1. Le positionnement des équipes pédagogiques des établissements d'origine sur les 5 critères suivants : méthode de travail, autonomie, capacité à s'investir, capacité à réussir, engagement citoyen.2. Les appréciations relatives aux critères suivants : Comportement (savoir-être, absentéisme), Motivation (Cohérence du projet /Justification du choix d'orientation / Justification choix Dinard), Travail personnel (Régularité / Effort), Compétences (résultats dans les domaines général et professionnel), Niveau de classe (déjà renseigné par la fiche / ou type de bac / effectif de classe...

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

De nombreux dossiers ont été enregistrés, la formation était complète en juillet, mais des places se sont libérées à partir de la finjuillet : il est conseillé de ne pas supprimer le vœu s'il est vraiment souhaité, gardez-le en attente. Il est important de personnaliser la lettre de motivation et de l'adapter au vœu souhaité et à son établissement. Les lettres type "copiées collées" se repèrent assez aisément, et nuisent à la qualité de la candidature. L'absentéisme est un critère préjudiciable, qui engendre un malus important à la candidature.

Signature :

Romain RAOUL,
Chef d'établissement de l'établissement GRETA-
CFA Yvon Bourges Dinard